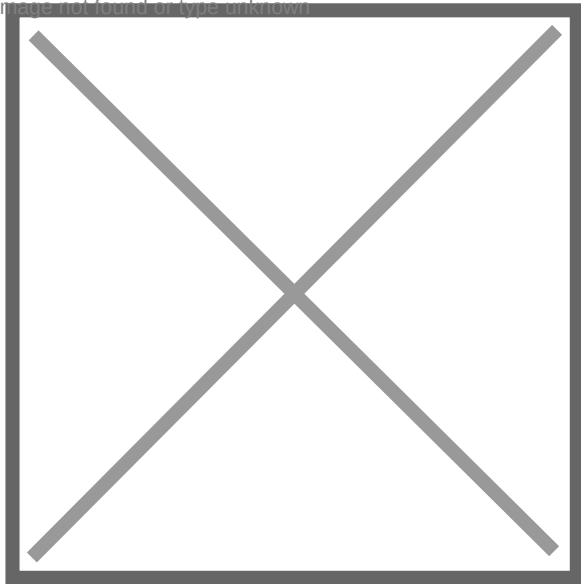


Image not found or type unknown



Obtenir un compte rendu d'audience dans un procès en cours

Par **yyi**, le **17/08/2011** à **08:19**

Bonjour,

dans un procès en cours, comment fait on pour se procurer le compte rendu d'audience?

Je sais que l'audience a eu lieu les 26 et 27 avril dernier TGI de Paris contre une société multi forme et mutli villes de dépannage a domicile -siège à paris - dont les pubs inondent les pages jaunes _Mes parents ayant été victimes de cette société, je voudrais pouvoir le procurer le compte rendu de cette audience

merci
yyi

Par **mimi493**, le **17/08/2011** à **14:15**

TGI ou TI ? Vous avez fait quelle procédure ?

Par **yyi**, le **17/08/2011** à **14:21**

Tribunal correctionnel de Paris

Je précise que ce n'est pas MON instance - C'est une instance entre la société qui a abusé mes parents et une association de consommateurs représentant de nombreux plaignants

merci !

Par **mimi493**, le **17/08/2011 à 15:04**

Adressez vous à l'association en question.

Vous pouvez aussi demander copie du jugement au greffe.

Par **yyi**, le **17/08/2011 à 15:10**

le jugement n'est pas encore rendu -

je ne connais pas l'association justement si je veux le compte rendu d'audience c'est justement pour avoir les détails

merci

Par **yyi**, le **05/09/2011 à 17:12**

BOnjour

je sais aujourd'hui que c'est l'UFC que choisir qui porte l'affaire - et que le jugement sera rendu le 21 septembre prochain -

Maintenant comment je fais pour me procurer le jugement au plus vite ?

LEGIFRANCE ou autre ?

merci

yyi